

Reprendre mes études Les étapes

Comment savoir si je suis en "formation continue" ?

En savoir plus sur les profils des stagiaires de la formation continue.



1 Je choisis ma formation.

- Je consulte le catalogue de l'université.
- Pour toute question pédagogique, je contacte la scolarité.
- Si besoin, je contacte le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.
- Pour établir mon projet, je peux avoir recours au conseil en évolution professionnelle (CEP).

2 Je postule en formation, accompagné(e) par la DFTLV.

- Je vérifie les prérequis demandés pour intégrer la formation de mon choix.
- Si besoin, je formule une demande de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).
- Je dépose ma candidature au lien indiqué par la DFTLV.

3 Je finance ma formation.

- Je consulte l'infographie sur les dispositifs de financement.
- Je suis accompagné(e) par la DFTLV.

A noter : La demande de financement est à déposer en parallèle de la candidature en formation.

4 J'effectue les démarches administratives auprès de la DFTLV.

Après réception de l'avis favorable (admission) :

- Je signe mon contrat/convention de formation professionnelle.
- Je règle les frais de formation le cas échéant.
- J'obtiens le titre libératoire.

5 Je m'inscris à l'université.

J'effectue mon inscription en ligne.
Une fois en formation, je remplis mes obligations de suivi d'assiduité en émargeant.

